



Cegid XRP Ultimate

Credit Management

cegid

Document de release de la version J2

COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE FONCTIONNALITES

Modifications

Rapprochement de pièces

Promesses de règlement

Nouvelle expérience utilisateur

Page objet des tiers recouvrement 360

Ce document présente les évolutions survenues sur l'application Cegid XRP Ultimate Credit Management en J2.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Modifications

Rapprochement de pièces

Possibilité de rapprocher les pièces ayant les dates comptables les plus anciennes en priorité en positionnant le paramètre P12 associé au mnémonique à la valeur "D".

Transactions concernées (ou liste des modifications)

CTIE - Consultation Tiers (Transaction OMCTIE)

Promesses de règlement

Utilisation de l'objet de l'action pour gérer les promesses de règlement.

Explications

Si la valeur testée 1 du paramètre OBJOMACT est égale à :

- "P" : la zone "Litige" des pièces est renseignée avec la chaîne 1 lors de la création de l'action ou de la modification de l'objet de l'action. Lors de l'ajout d'une pièce dans GPAC (lien), la mise à jour de son code litige est également effectuée. (même fonctionnement que pour la valeur testée 1 à 'O') ;
- "V" : on supprime toutes les informations liées au litige des pièces (code litige, date, gestionnaire et motif).

Deux objets sont livrés :

- PROMESSE pour identifier les promesses faites par les clients permettant la mise à jour du code litige des pièces et de ce fait, leur exclusion des relances ;
- PROMESKO pour identifier les promesses non tenues (effacement du litige pour réintégrer les pièces dans les relances).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GACT - Gestion des actions (Transaction OMIACT)

Nouvelle expérience utilisateur

Page objet des tiers recouvrement 360

Ajout d'une carte "Promesse de règlement" contenant la date de création, le solde et la date de fin de la dernière action correspondant à une promesse de règlement.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

NOTIER - Tiers Recouvrement 360 (Transaction OMOTIE)